

CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 6 mars 2026
à 19 heures**

**Salle du Conseil – Hôtel de Ville
78200 PERDREAUVILLE**

ORDRE DU JOUR

Déroulement de la séance :

- Excuses et procurations
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2026
- Décision 2026-01_reprise de provision

Ordre du jour du Conseil Municipal :

FINANCES :

Rapporteur : Pascal POYER

- Approbation du Compte Financier Unique 2025,
- Affectation des résultats 2025
- Vote du Budget Primitif 2026,
- Vote des taux de la fiscalité directe,

CU GSPEO

Rapporteur : Pascal POYER

- Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présentera :
 - le rapport d'activité et du développement durable 2025 de la CU GPSEO
 - le rapports sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement
 - le rapport sur le prix et la qualité des services publics de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés